

A l'attention des adhérents de la FVBD, 13 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Veillez prendre connaissance de la newsletter de la FVBD du **13 novembre 2020**.

Retrouvez toutes informations et actualités sur <https://www.fv-bergerac.fr/>

L'évènement

Les Journées Transmission- Installation

La filière des vins de Bergerac Duras propose 2 journées en **visioconférence**, les **vendredi 20 novembre** et **samedi 21 novembre**, pour parler de la Transmission et de l'Installation.

<https://www.fv-bergerac.fr/wp-content/uploads/2020/11/Invitation-visio-Transmission-Installation.pdf>

Pourquoi ?

- Chaque année vous allez être de plus en plus nombreux à cesser votre activité (jusqu'à 50 par ans),
- Les circonstances actuelles incitent un grand nombre de personnes à changer de vie,
- Notre territoire attire les porteurs de projets à l'installation,

Encore faut-il les accueillir, s'informer sur leurs attentes...

Nous avons actuellement 15 porteurs de projets à l'installation inscrits pour cet évènement.

Mais, pour le moment, aucune exploitation à céder n'est inscrite pour cet évènement.

Nous comptons sur votre participation pour faire vivre ces deux journées. Pour ceux qui le souhaitent, le vendredi 20 novembre, la FVBD peut mettre à disposition la salle de réunion du pôle viticole qui est équipée d'un matériel de visioconférence. Les places étant limitées pour cause de protocole sanitaire, nous vous demandons d'indiquer dans votre inscription si vous souhaitez bénéficier de cette formule.

Vous pouvez vous inscrire directement auprès de Mathilde VANQUAETHEM

mathilde.v@vins-bergeracduras.fr ou par téléphone 06 85 15 83 59

Actu crise Covid-19

Covid 19, le point sur les aides aux entreprises

Retrouvez un point global sur les mesures d'aides en suivant le lien suivant :

<https://www.fv-bergerac.fr/2020/11/13/covid-19-le-point-sur-les-mesures-daide-aux-entreprises/>

L'article de notre site traite des éléments suivants :

- ✓ Prolongation des dispositifs d'exonération et d'aide au paiement pour les entreprises
- ✓ Dispositif de chômage partiel
- ✓ Maintien des mesures relative à l'embauche
- ✓ Mesures d'accompagnement relatives aux impôts
- ✓ Mesures d'accompagnement relatives aux charges bancaires et à la trésorerie de l'entreprise ou de l'exploitation

Mesure d'aide relative au stockage privé

FranceAgrimer a publié la décision relative aux modalités de mise en œuvre du dispositif d'aide au [stockage de vins](#) dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19.

Sous réserve de la prolongation du Règlement délégué (UE) 2020/592 et de l'approbation par la Commission européenne du PNA modifié, voici en synthèse le dispositif du stockage privé :

- ✓ Les volumes éligibles sont les vins figurant dans les DRM et limités au stock résultant de l'opération suivante : « **volume de stock fin de mois pour les vins éligibles inscrits dans la DRM au 31 mai 2020** » – « **volumes notifiés à la distillation** » – « **volume de stock fin de mois inscrits dans la DRM du mois de septembre 2019** ».
- ✓ Les réserves interprofessionnelles sont également éligibles mais pas le VCI.
- ✓ Pour les opérateurs dont les DRM ne sont pas représentatives des stocks constatés, ils pourront être certifiés par le commissaire aux comptes ou un expert-comptable.
- ✓ Les volumes stockés par une entreprise de stockage peuvent être éligibles sous conditions (voir décision p.6/10 du document en ligne).
- ✓ Les négociants qui ont des volumes stockés et identifiés dans leur DRM, et des volumes stockés chez des stockeurs purs, pourront sur la base de l'attestation comptable faire valoir l'intégralité de ces volumes pour leur éligibilité.
- ✓ Volume minimum éligible : **100 hl**.
- ✓ Montant unitaire de l'aide unique quel que soit le type de vin et la durée de stockage (0,04€/hl/j).
- ✓ **Le stockage peut débuter dès le 1er novembre 2020, même si le règlement délégué UE n'est pas encore publié.**
- ✓ Notification des contrats aux demandeurs après la publication du règlement UE et l'approbation du PNA (Plan National d'Aide).
- ✓ Deux durées fixes de contrat (6, 8 mois) selon un calendrier commun à tous les demandeurs (date de début : 1^{er} novembre ; date de fin soit 30 avril, soit 30 juin).
- ✓ Aucun désengagement possible sur le volume (marge de 5 %) et la durée, sinon retrait de l'aide et sanction.
- ✓ Application d'un stabilisateur calculé sur les volumes demandés à l'aide en cas de dépassement de l'enveloppe allouée
- ✓ Paiement de l'aide à l'issue de la période de stockage
- ✓ Les demandes d'aide sont dématérialisées et réalisées exclusivement sur la Plateforme d'Acquisition de Données (PAD) de FranceAgriMer. Aucun dossier papier ne sera pris en compte. Suivre le lien suivant :

<https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise>

La plateforme de téléservice PAD n'est pas encore ouverte (au plus tard début décembre). Il y aura 21 jours pour déposer la demande.

Récolte 2020

Revendication récolte 2020

Le site de la Douane est ouvert pour votre déclaration de récolte, préalable indispensable pour pouvoir réaliser votre déclaration de revendication auprès de la FVBD. Toutes les infos sur le site FVBD.fr ou auprès de Sylvie BOURRAT et Marie-Agnès PHELIX au pôle viticole ou à la Maison des Vins de Duras.

La version papier de la déclaration de revendication 2020 a été postée le 3 novembre.

Contrairement à ce que nous avons évoqué, il n'y aura pas de possibilité de télédéclaration cette année, le développement de cet outil a été reporté à 2021.

Compte-tenu du contexte sanitaire, nous vous demandons de privilégier le retour de votre dossier par la poste au plus tard le **15 décembre 2020**. Attention, nous ne prendrons en compte que les dossiers complets (DR, CVI pour les IGP, tableau des VCI pour les producteurs concernés, cotisations). Toute l'équipe de la FVBD est à votre disposition par téléphone ou par mail pour répondre à vos questions. Pour ceux qui souhaite se déplacer, merci de nous appeler avant afin de gérer au mieux les rendez-vous.

Pour mémoire, les conditions de production 2020 sont sur le site de la FVBD en suivant les liens suivants :

Les rendements :

<https://www.fv-bergerac.fr/wp-content/uploads/2020/09/CP-2020-FVBD-sous-r%C3%A9serve-CNINAO-version-2.09.2020.pdf>

Les valeurs analytiques sur vins finis :

<https://www.fv-bergerac.fr/wp-content/uploads/2020/08/CP-2020-valeurs-analytiques-FVBD-sous-r%C3%A9serve-CNINAO.pdf>

Mise en marché du millésime 2020

Conformément à nos propositions auprès de l'INAO, **nous avons pu aménager le calendrier de la commercialisation des vins à AOC du bergeracois et des Côtes de Duras**. Le Comité Régional de l'INAO a validé les éléments suivants :

- ➔ 1^{er} décembre 2020 pour les Bergerac (blanc sec et Rosé), Côtes de Bergerac (Blanc), Côtes de Duras (blanc sec et rosé), Montravel (blanc sec) avec la possibilité de faire circuler les vins entre opérateurs agréés avant cette date (cf. la fiche info sur le site de la FVBD).
- ➔ 15 décembre 2020 pour les Bergerac rouges (conforme au code rural).

Pour les autres appellations se conformer au tableau en suivant ce lien <https://www.fv-bergerac.fr/elevage-et-mise-en-marche/>

Infos diverses

Restructuration, rappel important

La 2^{ème} session de demande de contrôle préalable à l'arrachage est ouverte du 1^{er} octobre au 17 décembre à midi.

Si vous envisagez des arrachages d'ici le 31 juillet prochain, et si vous souhaitez pouvoir bénéficier des aides à taux plein lors de votre demande d'aide à la restructuration (collective ou individuelle), n'oubliez pas de faire votre demande de contrôle rapidement dans VITIRESTRUCTURATION.

Vous pouvez joindre l'équipe de BA-r aux numéros suivants : 05.56.00.22.96 - 05.35.00.20.39 ou par mail à bar@fgvb.fr ou sur le site internet www.ba-r.fr. Par ailleurs, vous pouvez prendre rendez-vous avec Marie-Agnès PHELIX à la FVBD, appelez le 06 83 03 78 20.

Vinitech 2020

Vinitech-Sifel réunit les professionnels des filières viti-vinicoles, arboricoles et maraichères, autour d'une passion commune pour les produits de la Terre.

Cet événement biénel valorise les dernières innovations et nouveautés du secteur en adoptant un regard visionnaire et ambitieux. Avec une programmation pointue de conférences et colloques scientifiques, les participants bénéficient d'une vision 360 des enjeux de leur métier.

Au vu du contexte particulier lié à la crise sanitaire que nous traversons, l'évènement habituellement physique est repensé dans un tout nouveau format 100 % online.



<https://www.vinitech-sifel.com/>

Concours Général Agricole 2021

Comme vous le savez, la presse en ayant fait un large écho, le Salon International de l'Agriculture 2021 est annulé. Nous étions très inquiets pour le Concours Général Agricole 2021 mais le commissaire du concours nous a fait savoir qu'il devrait se tenir. L'étude actuelle propose d'organiser les finales dans les régions.

Nous n'avons toujours pas d'éléments nouveaux à ce sujet.

Pour le moment nous sommes en attente de la tenue des commissions départementales afin de connaître le règlement et l'organisation des présélections.

Activités de la FVBD

La situation sanitaire et les décisions gouvernementales liées au confinement (2^{ème} période), nous impose une nouvelle organisation. **Depuis le lundi 2 novembre**, nous maintenons une permanence au pôle viticole et à la maison des vins de Duras aux horaires et jours habituels **MAIS nous renforçons le protocole sanitaire : masque obligatoire pour tous et en toutes circonstances.**

Seuls vos déplacements absolument essentiels : achat de capsules et revendications, seront acceptés.

Autant que possible, merci d'appeler l'accueil de la FVBD (05 53 24 71 77) avant votre déplacement afin de prendre rendez-vous (**sauf pour les capsules**).

Vous pouvez nous joindre par mail : Sylvie sylvie.bourrat@fvbd.fr (revendications et secrétariat) Cathy cathy.lourtet@fvbd.fr (technicienne et contrôle interne), Sabine sabine.perie@fvbd.fr (revendications et comptabilité), Josiane josiane.bappel@fvbd.fr (CRD et accueil), Marie-Agnès marie-agnes.phelix@fvbd.fr (restructuration et Viti plantation), Pascal pascal.dl@fvbd.fr (accueil et logistique).

Bon courage à toutes et à tous pendant cette période difficile.

Toute l'équipe de la FVBD.